



Souscription d'un emprunt

DEL08_2023_12_18

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Afin de financer les travaux de réhabilitation de la mairie et diverses acquisitions foncières, il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Différents organismes bancaires ont été sollicités afin d'établir une proposition dans ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu les propositions reçues de la part des banques,

Vu le budget principal de l'exercice 2023, notamment les crédits inscrits en recettes Emprunts (chapitre 16),

Vu l'avis de la Commission Finances – Vie Economique- Tourisme et Agriculture du 07 décembre 2023,

- **AUTORISE** la souscription d'un prêt à moyen terme pour financer les travaux auprès du Crédit Mutuel Arkea avec les caractéristiques suivantes :
 - Montant : **1 000 000 euros**
 - Durée : **10 ans**
 - Taux fixe sur les 5 premières années : **3.06%**
 - Taux variable les 5 années suivantes : E3M flooré + 0.46% avec possibilité de solliciter l'application d'un taux fixe en lieu et place du taux variable
 - Echéances trimestrielles
 - Amortissement constant
 - Commission engagement : 0.10% soit 1000 euros
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt, à prendre toutes les mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital, intérêts et accessoires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt d'un montant de 1 000 000€ avec le Crédit Mutuel Arkea.

ADOPTÉ : à 22 voix pour, 6 abstentions et 1 non-votant.

Fait à LANGUIDIC, le 19 décembre 2023



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Duval', written over a horizontal line.

Laurent DUVAL